



ASSEMBLEE GENERALE

12 SEPTEMBRE 2020 A ANTIBES

14 h 30 : Vérification des pouvoirs et émargement des délégués des associations sur la feuille de présence

Liste des clubs présents ou représentés

TRINITE SPORTS	C.A.S Eaux
O. ANTIBES JLP	AS VENCE
CCCF NICE	STELLA SPORTS M-RCM
ASTT VALLAURIS	PING PASSION CHATEAUNEUF
LE TT DE MANDELIEU	ASPTT / SC GRASSE
GSEM TT NICE	CTT VILLEFRANCHE CORNE D'OR
ES VILLENEUVE LOUBET	TEAM LUCIAN TAUT TT 06
CANNET TT	SOPHIA TT
NICE CAVIGAL TT	AS ESCRAGNOLLES
SC MOUANS-SARTOUX	COLOMARS TT
TOURRETTES LEVENS	

Soit 21 clubs sur 26 (représentant 95 voix sur 108.)

Liste des clubs absents :

GAZELEC SPORT NICE	AS LE BROCC
AS MONACO	PING CLUB CAP D AIL
LA SEMEUSE NICE	

Membres du comité présents :

Michel VASSALO Président
Nikita IONNIKOFF Vice Président
Gérard LONGETTI Secrétaire Général
François SAVELLI Trésorier
Pierre BENATO Membre
Yves BERNIER Membre
Jean René BLAIVE Membre
Philip CHAPELLE Membre
Michel DECORTE Membre
Rosine DEWARLINCOURT Membre
Dominique GAIMARD Membre
Bernard GROSSO
Olivier PERRET Membre
Stéphanie PROUST Membre

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

Membres excusés : Marielle DOGLIO, Fabien HENRY, Stéphane MUZZIN et Juliana TAUT.

Invités présents :

M. DUPLAY Adjoint à la Mairie d'Antibes représentant **M. Charles Ange GINESY**

M FOUSSOUD Adjoint aux Sports de la Mairie d'Antibes représentant **M. Jean LEONETTI Maire d'Antibes**

M.LAFLEUR Vice-Président du CDOS des Alpes Maritimes, représentant **M. Philippe MANASSERO.**

MME SEAGEL Vice-Présidente du Conseil Départemental des Alpes Maritimes **déléguée aux Sports**

M. Thierry ALBERTIN Président de la Ligue PACA.

Invités excusés :

M. PALIERNE, Président de la FFTT.

M. Eric CIOTTI Vice-président du Conseil Départemental des AM

M. Eric PAUGET Député et Conseiller Départemental.

Mr Damien CARBONNEL Inspecteur du Service Jeunesse, Sports et Vie Associative des AM.

15 h 15 : Le Président cite les personnalités excusées et remercie les personnalités présentes (nombreuses) dans cette salle d'Antibes que nous connaissons bien !
Il remercie également la Mairie et le club d'Antibes de permettre le bon déroulement de cette Assemblée Générale par ces temps « compliqués »

Intervention des personnalités

Nos différents invités s'expriment assez rapidement pour nous confirmer leur attachement à la pratique sportive et soulignent l'importance des bénévoles dans la vie des clubs.

MME SEAGEL signale tout de même que le Département des AM a distribué 70.000€ de subventions de fonctionnement aux clubs de Tennis de Table et permis l'achat de deux minibus.

Bernard GROSSO Président du club d'Antibes remercie les clubs très nombreux à avoir répondu présents et leur souhaite la meilleure saison possible dans le contexte actuel

M.ALBERTIN Président de notre Ligue tient à rappeler son attachement à être présent à toutes les AG de CD s'il le peut et veut souligner quelques points importants pour nos clubs :

- Cette saison avec la mise en place de l'ANS en remplacement du CNDS se sont 51% de la dotation qui ont été versés aux clubs
- Il existe l'aide SESAME concernant la formation de jeunes techniciens, dans certaines conditions et qu'il convient de contacter Benjamin DUC au siège de la Ligue
- Il existe également les emplois civiques et le référent PACA à ce sujet est Thomas RENON

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

- La Ligue PACA a mis en place des conventions avec ses CD et peut le faire également avec des clubs, et il a appris que le CDAM veut également instaurer cette pratique
- Il a été mis en place depuis plusieurs années une aide PACA à l'élite jeunes
- La Ligue soutient les initiatives des clubs sur les grandes manifestations médiatiques : en cours les Inter Comités au Cannel !

Remise des récompenses et distinction d'honneur:

Les diplômes sont remis par Nikita IONNIKOFF.

Approbation du compte rendu de l'AG 2019

Le Président M.VASSALLO soumet au vote le compte rendu de l'Assemblée Générale du 8 juin 2019.

Celui-ci est adopté à l'unanimité

Rapport moral du Président, Michel VASSALLO :

Le Président lit son rapport moral (plaquette).

Ce rapport moral est mis à l'approbation des clubs et voté à l'unanimité.

Rapport d'activités du Secrétaire Général :

Voir plaquette AG.

Gérard LONGETTI commente très brièvement le texte de la plaquette en insistant sur les « relatifs » bons résultats du CDAM cette saison en matière de licenciation, nous avons limité la diminution de licenciés due au COVID, mais l'épidémie nous a hélas privé de nos compétitions de fin de saison.

Il souligne à nouveau les efforts faits par le Comité pour accompagner ou aider les meilleurs jeunes, pour aider les clubs à se rapprocher des écoles ou favoriser la fidélisation des jeunes, et comme l'a mentionné le Président de Ligue le Comité veut se rapprocher d'avantage des clubs et continuer à aider ceux qui prennent en charge l'organisation de grandes manifestations médiatiques.

Compte rendu financier du Trésorier Général :

Un dossier a été remis aux délégués des clubs présentant à la fois les comptes pour la saison 2019/2020 et le budget prévisionnel pour la saison 2020/2021.

Comptes saison 2019/2020 :

Bilan au 31 mai 20 :

- L'actif immobilisé a une valeur comptable nulle,
- Pas d'achat immobilisé en 2019/2020,
- Pas de dotation aux amortissements,
- Solde des clubs débiteurs : les clubs débiteurs sont ceux qui n'ont effectué aucun règlement en 2019/2020.

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

- Débiteurs divers : avoir sur les frais de déplacement au tournoi international qui a été annulé
- Ligue : solde au 31 mai régularisé par un versement en juin
- Excédent de l'exercice : 10 337,70 malgré un remboursement d'une partie des frais d'inscriptions aux compétitions annulées.
- Solde des clubs créditeur par inscription au crédit de leur comptes du remboursement des inscriptions.

Rapprochement bancaire :

- Vérification des soldes comptables par rapport aux relevés bancaires

Compte de résultats :

- Présentation sous deux formes (analytique et comptable)
- Charges :
 - Réalisation de 47% des dépenses prévues :
 - Compétitions annulées,
 - 1,5 tour de critérium fédéral (intempéries puis COVID)
 - Titres par équipes,
 - Coupe promo jeunes,
 - Tournoi jeunes,
 - Développement de l'activité :
 - Pas de tournoi international,
 - Des tours de critérium fédéral supprimés,
 - Evaluate Ping annulé,
 - Journée féminines annulée,
 - Pas d'action de promotion / pas d'aides sollicitées par les clubs
- Produits :
 - Compétitions – remise aux clubs de 4 689 €
 - 50 % engagements championnat par équipes en phase 1
 - 100 % engagements championnat par équipes en phase 2
 - 50 % de la part départementale pour les inscriptions au critérium fédéral

Rapport des vérificateurs aux comptes :

- Le rapport de vérification des comptes, lu à l'assemblée par Bruno BASSO, recommande de voter le quitus au trésorier.

Vote du quitus au Trésorier :

Les comptes de la saison 2019/2020 sont approuvés à l'unanimité

Désignation des vérificateurs aux comptes :

Martine DORDOR qui se présente à l'élection du nouveau Comité Directeur démissionne et c'est **Michel DECORTE** qui se présente pour accompagner **Bruno BASSO** déjà en poste

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

Bruno BASSO et Michel DECORTE sont confirmés dans cette fonction par un vote de l'assemblée, à l'unanimité.

Présentation et vote du budget prévisionnel et des tarifs 2020-2021:

Le budget prévisionnel 2020/2021 est présenté sur les mêmes documents que le compte de résultats pour permettre une comparaison entre le réalisé de la saison qui se termine et le prévisionnel de la prochaine saison.

Le CNDS a été remplacé par l'Agence Nationale du Sport. Les demandes de subventions des structures affiliées sont maintenant gérées par les fédérations.

La répartition décidée par le ministère est favorable aux clubs mais défavorable au Comités.

La baisse prévue est prise en compte dans le budget présenté.

De manière générale, une orientation à la baisse des aides publiques est à prévoir et une réflexion doit être menée sur les ressources propres du Comité.

Vue la situation, à l'image de ce qui est fait par la Fédération et la Ligue, un maintien des tarifs est proposé.

Seule la part départementale des mutations est augmentée de 5 euros. Elle avait été votée en 2019 pour une application en mai 2020 sans être appliquée.

Les aides pour le développement de l'activité qui représentent 46 % du budget sont détaillées.

- Aides en faveur des clubs et des joueurs :
 - Projet de mise en place de conventions avec les clubs :
 - Soutien financier sur des actions,
 - Récompenses sur la base des résultats dans le recrutement et la fidélisation des jeunes joueurs,
 - Promotion des féminines :
 - Prime challenge féminin : 900 €
 - Nouveau club :
 - Prise en charge du coût des licences traditionnelles à concurrence de 500 €
 - Gratuité de l'inscription de la première équipe en championnat
 - Aides aux déplacements CF National (jeunes)
 - N1 : 80 € pour chacun des 4 tours
 - N2 : 50 € pour chacun des 4 tours
 - Aides jeunes et PPF :
 - Aides exceptionnelles sur présentation d'un dossier et accord du Comité Directeur (critères : liste PES ou minimum N1 au CF)
 - Aides aux joueurs de l'élite départementale
 - Championnats de France individuels (jeunes et vétérans) :
 - 100 € par qualifié
 - Aides sur les formations :
 - Formation arbitres

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

- Arbitre de Club gratuite
- 25 € pour AR et JA1
- 45 € pour JA2 et JA3
- Formation entraîneurs
 - 100 € pour diplômes fédéraux
- Autres formations : étude de la demande et accord du CD
- Autres actions :
 - Journée féminine
 - Evalue Ping : favoriser la fidélisation des jeunes joueurs
 - Soutien aux sections sportives dans les collèges sélectionnés.

Le budget prévisionnel et les tarifs sont approuvés à l'unanimité par les délégués de clubs présents.

Election des membres du nouveau Comité Directeur

La liste des candidats est la suivante :

- BENATO Pierre
- BERNIER Yves
- BLAIVE Jean René
- CHAPELLE Philip
- CRESTA Patrice
- DEWARLINCOURT Rosine
- DORDOR Martine
- GAIMARD Dominique
- GONZALES Gérard
- GROSSO Bernard
- IONNIKOFF Nikita
- LONGETTI Gérard
- PERRET Olivier
- PROUST Stéphanie
- SAVELLI François
- VASSALLO Michel

Après vote à bulletins secrets les 16 candidats sont élus avec 90 voix chacun et 3 abstentions

Un poste réservé à une licenciée féminine reste vacant par manque de candidate. Une élection complémentaire pour le pourvoir sera prévue lors de la prochaine Assemblée Générale.

Election du Président

Comme prévu par les statuts les membres du nouveau Comité Directeur se réunissent pour présenter ce nouveau Président.
Ils proposent ensuite à l'Assemblée Michel VASSALLO pour se succéder à lui-même.

Michel VASSALLO est réélu à l'unanimité des clubs présents.

Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>

Désignation des Délégués aux Assemblées Fédérales :

Michel VASSALLO propose cette fois trois suppléantes pour éventuellement le remplacer lors de ces AG.

- Rosine DEWARLINCOURT
- Martine DORDOR
- Stéphanie PROUST

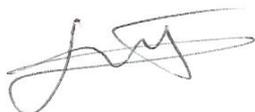
Michel VASSALLO, Rosine DEWARLINCOURT, Martine DORDOR et Stéphanie PROUST sont désignés dans cette fonction par un vote de l'assemblée, à l'unanimité.

Signataires du Compte Bancaire

Michel VASSALLO et François SAVELLI réélus restent signataires du Compte.

Aucune question diverse n'étant posée le Président clôt ensuite l'Assemblée Générale 2020 à 17h00.

Le Secrétaire Général
Gérard LONGETTI



Le Président
Michel VASSALLO



Comité Départemental des Alpes-Maritimes de Tennis de Table

Correspondance : Mr VASSALLO Michel, 385 Chemin Plan de Clermont – 06740 CHATEAUNEUF DE GRASSE - Tél. : 06.20.05.67.48

E-Mail : cdamtt@cdamtt.com - Site Internet : <http://www.cdamtt.com>